

M. Martin de Lino avait épousé, le 3 novembre 1712, Angélique Chartier de Lotbinière, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière et de Marie-Madeleine Lambert, et veuve de Nicolas-Marie Renaud d'Avène des Méloizes.

Il eut quatre enfants, mais un seul a joué un rôle dans notre pays : Ignace-François-Pierre.

P. G. R.

IGNACE-FRANÇOIS-PIERRE MARTIN DE LINO — Fils de Jean-François Martin de Lino et de Angélique Chartier de Lotbinière. Né à Québec le 7 mai 1718.

Le 27 septembre 1752, l'intendant Bigot proposait au ministre d'accorder au sieur Martin de Lino la place de grand-voyer qui avait été donnée au sieur Louis-Fleury de la Gorgendière, "reconnu incapable."

Le ministre se rendit à la demande de l'intendant Bigot et M. Martin de Lino fut nommé à cette charge importante quelques mois plus tard.

" Dans les dernières années de la domination française, remarque Ignotus, les fonctions du grand-voyer furent assez peu onéreuses : la guerre de Sept-Ans, les expéditions, les batailles, les levées en masse, l'invasion laissèrent peu de place aux paisibles travaux de la voirie."

M. Martin de Lino fut le dernier grand-voyer de la Nouvelle-France.

Après la capitulation de Montréal, M. Martin de Lino passa en France. En 1777, il résidait à Blois. (1)

On ignore où et quand mourut M. Martin de Lino.

Il avait épousé, en 1750, Mlle Renée Le Neuf de la Vallière. Il en eut quatre enfants.

L'une d'elles, probablement Angélique-Renée née à Québec le 27 août 1751, fit un mariage avantageux en France avec un Américain.

Nous lisons dans une lettre datée du 30 avril 1769 qu'écrivait madame de Repentigny, passée en France après la conquête, à son frère M. de Léry :

" Melle de Lino est à la veille d'épouser un Américain, riche de plus de cinquante mille écus, et qui compte sur une succession plus considérable encore. Nos Canadiennes sont très recherchées ici ; on les trouve aimables. Si elles étaient fortunées en proportion, elles auraient la préférence sur toutes les autres ; mais ici on fait attention à l'argent, et ce n'est pas sans raison."

Un mois plus tard, le 29 mai, le chevalier de Repentigny écrivant à son tour à son beau-frère, M. de Léry, lui apprend que le mariage a eu lieu :

" Ma femme est allée au mariage de Melle de Lino : c'était princier. Son père a fait les choses magnifiquement : le trousseau et la garde-robe de la mariée s'élevaient à mille cinq cents francs. Pas

I L'abbé Daniel, NOTICE SUR LA FAMILLE GUY, p. 98.